

## FICHE REFLEXE n°3

### Prise en charge d'un patient colonisé à BHRé en établissement médico-social

#### Préambule :

---

- La colonisation d'un patient par une BHRé **ne peut en aucun cas justifier son refus d'accueil** en EHPAD, FAM, MAS, établissement d'accueil temporaire pour personnes âgées et SSIAD (à noter que la prise en charge en établissement de santé d'activité SLD se rapproche de la prise en charge en établissement médico-social)
- Les dépistages ne sont pas recommandés en établissement médico-social (sauf cas particulier du suivi du statut infectieux d'un patient en lien avec l'EOHH de l'établissement d'amont)
- **Un contact téléphonique est indispensable** (en complément de "viaTrajectoire") par l'établissement d'amont et permet de :
  - o préciser le statut infectieux du patient, les précautions complémentaires à mettre en place et les éventuels dépistages à organiser
  - o évaluer la charge en soins selon la dépendance du patient (autonome, dépendance modérée, dépendance majeur, dépendance totale).

#### Anticiper l'accueil d'un patient colonisé à BHRé (en lien une EOH, le RTH ou le CPias)

---

- Disposer d'une **expertise en hygiène** (identifier l'EOH ou le RTH pour accompagnement)
  - Disposer d'une **procédure de prise en charge** des patients
  - Rédiger une fiche des **coordonnées utiles**
1. Identifier le lieu d'accueil du patient BHRé
    - Une **chambre individuelle** est recommandée
    - Anticiper la **gestion des excréta** (lave bassin, sac avec gélifiant, port protection si incontinent...)
    - Prévoir un **lieu de stockage** du matériel dédié ou à usage unique
    - Prévoir mise à disposition de **solution hydro alcoolique** pour le résident ou un lavage des mains régulier
  2. Evaluer les besoins humains nécessaires
    - Organiser la **formation des soignants** (mieux informer pour dédramatiser), évaluer les connaissances (Précautions Standard, Précautions complémentaires contact, hygiène des mains)
    - Prévoir une augmentation de **fréquence du bionettoyage**
  3. Evaluer les besoins en matériel (prévoir un stock pour 72h)
    - Solution Hydro-Alcoolique (SHA) pour les soignants et le résident et EPI (tablier à usage unique) pour les soignants Prévoir du matériel spécifique pour les soins (matériel dédié, usage unique...)

#### Accueillir le patient colonisé à BHRé (en lien une EOH, le RTH ou le CPias)

---

1. Organiser l'offre de soin
  - Identifier et informer (+++) les professionnels en charge du patient
  - Etre accompagné par une EOH les 2 premiers jours si possible (pour l'application stricte des Précautions Standard ou Précautions complémentaires contact, selon les protocoles de l'établissement)
  - Organiser les sorties de la chambre (repas, salles collectives...)
2. Gérer et accompagner la sortie et les déplacements (consultations...) du patient et connaître les conditions de réadmission du patient dans un établissement sanitaire :

- Eviter le passage par les urgences
- Privilégier une admission directe dans un service et le prévenir +++
- Prévenir l'EOH de l'établissement (en passant par le standard de l'établissement)
- Dans le courrier accompagnant le patient, préciser le statut (« colonisé » ou « contact »).